

Bulletin Municipal de **Vertaizon**

Janvier 2017

n° 48



*Bonne année
2017*



VOTRE NOUVEAU
JOURNAL D'INFORMATIONS

Sommaire

Édito du Maire p.3

Bon à savoir p.4 à 9

Nouvelle entreprise p.9

Zoom sur les associations p.10 à 16

Vie communale p.17 à 20

Environnement p.21

École p.21 à 22

Travaux p.23 à 24

Plan local d'urbanisme p.24

CCAS p.25

À vos agendas 2017 p.26

État civil p.27



© Bob Guedin, photographie



Depuis six mois des soucis de santé m'ont éloigné de mes missions de premier magistrat. J'ai cependant à tout moment suivi les activités municipales et émis mes avis sur les différents dossiers. Je voudrais remercier les adjointes et adjoints, les élus, les personnels administratifs, d'avoir suppléé mes défaillances bien involontaires. Tous mes collaborateurs ont effectué un travail rigoureux et constant pour que tous les administrés puissent être reçus à leur demande, écoutés, conseillés au mieux. Les nombreuses tâches quotidiennes ont pu ainsi être menées à bien. Aujourd'hui je ressens une amélioration très sensible et vous me compterez de nouveau bientôt de façon assidue à vos côtés.

L'année 2016 s'achève avec la mise en œuvre de travaux conséquents : la construction d'un restaurant McDonald's à Chignat, la rénovation de la rue Jean Jaurès, la pose de chauffage à la salle des sports et bien d'autres réalisations de moindre importance mais utiles pour le bon fonctionnement d'une communauté où tous les citoyens doivent bénéficier des mêmes droits parce que soumis aux mêmes devoirs.

Je suis conscient que tous ces travaux ont perturbé et vont perturber, pour ceux en cours ou à venir, nos habitudes de stationnement et de déplacement mais il en va pour demain de meilleures conditions de confort dans notre bourg où il deviendra encore plus agréable de vivre. D'autre part nous ne devons pas oublier l'intérêt d'un développement économique rationnel et tout ce qui peut générer de l'emploi est bénéfique ; sur les 43 employés que compte l'établissement McDonald's de Chignat, 12 d'entre eux sont des résidents de la commune.

Nous ne négligeons pas le cadre de vie exceptionnel que nous connaissons à Vertaizon. La préservation de ce judicieux équilibre indispensable entre les espaces urbanisés, les terres agricoles, les parties naturelles et boisées, la mise en valeur de notre riche patrimoine a été l'un des objectifs essentiels dans le cadre de la mise en place du plan local d'urbanisme (PLU), un plan qui arrive enfin à terme et ouvre ainsi la voie d'un développement durable de notre commune.

2017 sera dans le prolongement de notre action de 2016 : la rénovation des rues et des réseaux, avec la fin de l'aménagement de la rue Jean Jaurès et de ses impasses, le début de la réfection de la rue de la Paix, les travaux de première urgence du Centre de loisirs et le commencement des travaux d'accessibilité des bâtiments communaux.

Comme vous le savez les budgets des communes, à l'instar de ceux des citoyens, ne permettent pas d'engager des dépenses faramineuses. Une gestion extrêmement rigoureuse des finances publiques s'impose à nous. Pourtant il y a tant à faire en toutes choses et en tous lieux sur notre territoire ! Nos choix se trouvent alors trop souvent limités aux dépenses de fonctionnement obligatoires et aux travaux d'investissement d'urgence, d'autant que nous avons décidé de ne pas augmenter l'impôt communal.

Nous sommes entrés depuis quelques années dans une ère de gouvernance nouvelle de notre pays. Les Communautés de communes s'agrandissant, prennent peu à peu les compétences que leur dictent les lois, ceci à la place des communes qui ont le devoir de répondre, par la voix de leurs représentants, aux besoins de proximité auxquels tout un chacun est profondément attaché.

Nous devons ensemble, responsables de tous niveaux défendre les valeurs de solidarité, de justice, de liberté dans le respect de l'autre, de laïcité, ce ciment qui nous permet d'avancer et de guider nos jeunes générations afin de leur assurer des jours aussi sereins que possible.

En ce début d'année nouvelle, permettez-moi de vous adresser à tous, mes vœux de bonheur, de santé et la réussite de vos projets respectifs.

Que vive Vertaizon ! Votre maire **Jean-Paul Prulière**

GENDARMERIE

... Désormais la gendarmerie de Vertaizon sera ouverte au public les lundis et jeudis de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Un nouveau service voit le jour : vous pouvez depuis votre domicile saisir les premières informations relatives à une plainte et choisir la brigade où vous pourrez la déposer. Ce processus déclenche un message adressé à la compagnie de gendarmerie de Billom qui dans la journée prendra contact avec vous afin de fixer un rendez-vous. Le site sur lequel vous pouvez faire ces premières démarches est le suivant : <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>

Extrait : Ce service vous permet d'effectuer une déclaration pour des faits d'atteinte aux biens (vols, dégradations, escroqueries...) dont vous êtes victime et pour lesquels vous ne connaissez pas l'identité de l'auteur. Cette démarche vise essentiellement à vous faire gagner du temps lors de votre présentation à l'unité ou service choisi.

CARTE D'IDENTITÉ

Réforme des modalités d'instruction des demandes de cartes nationales d'identité

... La réforme des préfectures (Plan Préfectures Nouvelles Génération - PPNG) s'appuie sur la numérisation et des télé-procédures pour modifier les conditions de délivrances des titres réglementaires par les préfectures, à l'exception des titres pour les étrangers. Dans le cadre de la mise en œuvre de PPNG, les demandes de cartes nationales d'identité seront, entre début février et fin mars 2017, traitées selon des modalités alignées sur la procédure en vigueur pour les passeports biométriques. La nécessité d'identifier le demandeur et de prendre ses empreintes digitales conduit à maintenir un accueil en guichet. Cet accueil était d'ores et déjà de la responsabilité des mairies. Il continuera à l'être mais sur un nombre limité de communes. Ainsi, le recueil des demandes de CNI s'effectuera auprès d'une mairie équipée d'un dispositif de recueil spécialisé appelé « DR ». Ce DR permet aux agents de mairies habilités à l'application TES (Titres Electroniques Sécurisés) qui est l'application informatique qui permet de recueillir les demandes, de transmettre les dossiers pour instruction et d'envoyer en fabrication, à l'Imprimerie Nationale, les titres d'identité. Elle fonctionne déjà pour les passeports.

Les communes équipées de ce dispositif sont : Pont-du-Château, Lezoux et Cunlhat.

Réf. : Décret N° 55-A397 du 22 octobre 1955 instituant la carte d'identité - Circulaire du 1^{er} mars 2010 relative à la simplification de la procédure de délivrance et de renouvellement des cartes nationales d'identité et des passeports.



RESTAURANT SCOLAIRE

Possibilité de payer le restaurant scolaire par internet

... Depuis plusieurs années la commune de Vertaizon offre la possibilité aux familles, qui ont des enfants inscrits au restaurant scolaire Louis Aragon, de payer les factures sur Internet. C'est très simple et rapide sur www.tipi.budget.gouv.fr, en ligne 24 h/24 et 7 j/7 depuis son accès à Internet, à la maison ou au travail.

T.I.P.I : qu'est-ce que c'est ?

Pour satisfaire à une attente forte des usagers en matière de paiement par Internet, la commune de Vertaizon, en collaboration avec les services des impôts et des trésoreries ont mis en place le dispositif T.I.P. (Titre payable par Internet).

Procédure :

- **Étape n°1** : Rendez-vous sur le site : www.tipi.budget.gouv.fr
- **Étape n°2** : Cliquez sur « Accéder au paiement ».
- **Étape n°3** : Entrez l'identifiant de la collectivité et validez. (Vous le trouverez sur le document papier « Titre exécutoire ». Il se situe dans un encadré noir, en gras, en bas, à gauche. Pour la mairie de Vertaizon, c'est le 006903).
- **Étape n°4** : Entrez les références de la dette et validez. (Vous la trouverez au même endroit, en bas, à droite, sous le nom « Référence Paiement Internet »).
- **Étape n°5** : Il ne vous reste plus qu'à réaliser les démarches pour le paiement en ligne et l'opération est terminée. Vous recevrez une confirmation de paiement sur votre adresse électronique.

BOÎTES AUX LETTRES

Réglementation applicable en matière de boîtes aux lettres (février 2004)

Bâtiment d'habitation / Réglementation applicable en matière de boîtes aux lettres

Fiche technique n° 2004-08

... Les boîtes aux lettres des maisons individuelles doivent être aisément accessibles par le facteur. Elles doivent nécessairement être placées à l'entrée de chaque propriété et comporter de façon claire et lisible, les noms des occupants.

Pour qu'elles soient facilement accessibles, il est recommandé de les placer entre 80 cm et 1 m 50 de hauteur et les dimensions minimales des ouvertures doivent être de 22 cm de large sur 3 cm de haut.

À éviter



Inscrire le nom et prénom bien lisiblement



AUTORISATION DE PÉNÉTRER DANS LES PROPRIÉTÉS PRIVÉES

... Par arrêté préfectoral n° 16/02678 en date du 25 novembre 2016, les agents de l'Institut national de l'information géographique et forestière chargés des opérations de géodésie, de nivellement, de gravimétrie, de stéréopréparation, de levé des données, de révision des cartes, de l'installation de repères et bornes de l'inventaire forestier national, les opérateurs privés opérant pour le compte de l'Institut national de l'information géographique et forestière et le personnel qui les aide dans ces travaux, sont autorisés à circuler librement sur le territoire de l'ensemble des communes du département du Puy-de-Dôme et à pénétrer dans les propriétés publiques ou privées, closes ou non closes, à l'exception des maisons d'habitation.

La Préfète du Puy-de-Dôme

LES JARDINIERS

... Les Jardiniers des Pays d'Auvergne du secteur Billom-Vertaizon vous proposent des ateliers de jardinage ou des conférences, chaque semaine tout au long de l'année.

Un petit aperçu pour le 1^{er} trimestre 2017 :

- Connaissance de l'Association et remise des nouvelles cartes d'adhérents ainsi que la présentation du catalogue de Graines, le vendredi 20 janvier 2017, à 20 h, à la salle des fêtes de Neuville.
- Atelier de taille des arbres fruitiers le samedi 25 mars 2017, à Saint-Julien-de-Coppel, à 14 h au lieu-dit Roche.
- Le Troc-plants à Glaine-Montaigut sous la halle, le samedi 20 mai 2017, de 10 h à 12 h.

▼ Pour tous renseignements merci de vous adresser à Nelly Mathieu, correspondante du secteur, au **04 73 73 35 02** ou par e-mail : **nelly.mathieu63@orange.fr**



LA TARIFICATION INCITATIVE POUR RÉDUIRE NOS DÉCHETS

... Le Syndicat du Bois de l'Aumône assure la collecte des déchets ménagers des 131 communes qui composent son territoire. Il encourage également la valorisation et le réemploi des déchets (tri) mais aussi leur réduction (prévention). C'est pourquoi les élus ont décidé, dès 2012, la mise en place d'une tarification incitative liée à la quantité de déchets produits. De ce fait, les déchets feront l'objet d'un nouveau mode de cotisation prenant en compte la production réelle des déchets de chaque foyer. **Dès 2017, la production des déchets des ménages sera mesurée. Et en 2018, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères intégrera une part incitative tenant compte de cette utilisation du service.**

Pourquoi une tarification liée à la production de déchets ?

En encourageant les comportements responsables et les bons gestes, cette tarification permet de réduire et mieux trier nos déchets. La réduction des déchets a aussi comme objectif la maîtrise des coûts de collecte et de traitement. Moins de déchets à collecter, à transporter et à traiter, c'est autant d'économies à réaliser.



Comment fonctionne la tarification ?

Aujourd'hui, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) est calculée en fonction de la valeur locative de l'habitation concernée. En 2018, la TEOM sera réduite de 21,93 % et s'ajoutera une part incitative liée à l'utilisation réelle du service. Pour calculer cette part incitative, le SBA mesurera la quantité de déchets produits du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017. La TEOMi comprendra une part réduite de la TEOM payée actuellement, à laquelle s'ajoutera une part incitative liée à l'utilisation du service de chaque foyer. L'utilisation du service correspond à la nature (poubelles jaune ou verte) et aux quantités de déchets produits.

Quels sont les tarifs de la part incitative ?

Les tarifs applicables du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017 ont été votés par le Comité syndical du SBA le 10 décembre 2016. Ils définissent le prix de la levée de vos poubelles vertes et jaunes. Ce prix varie selon le mode de collecte (poubelles ou Points d'Apports Volontaires) et le volume des contenants de collecte (poubelle de 120 ou de 240 litres, P.A.V. de 30 litres, 90 litres en déchetteries et pour certains points dédiés aux professionnels).

Les poubelles jaunes et vertes sont équipées de puces électroniques, qui comptabilisent le nombre de collectes (chaque fois que la poubelle est levée). Une carte d'accès ouvre les Points d'Apport Volontaire jaunes et verts et permet de compter le nombre de dépôts (chaque fois que le tambour est ouvert).

C'est en fonction de ce nombre de levées et d'apports en P.A.V. que sera calculée la part incitative. Les tarifs sont appliqués dès la première levée. Avec la TEOMi, il n'y a pas de forfait.

► Tarifs 2017

	= 3,93€ la levée		= 5,06€ la levée
	= 0,96€ la levée		= 1,31€ la levée
	= 0,74€ l'apport		= 1,50€ l'apport
	= 0,21€ l'apport		= 0,35€ l'apport

C'est en fonction de la comptabilisation de toutes les levées ou des apports en P.A.V. que sera calculée la redevance spéciale (pas de forfait en TEOMi)

Exemple de Monsieur et Madame Dupuis :



2016	2017	2018
TEOM	TEOM	TEOMi
= 320 euros*	= 320 euros*	= 318 euros
Part fixe		réduction de 21,93% de 320 euros = 249,82
Part incitative	16 poubelles de 120 litres 17 poubelles de 120 litres	16 x 3,23 euros 17 x 0,96 euros
		+ 68
		TEOMi 2018 = 317,82

* Hors évolution des valeurs locatives



CALENDRIER DES COLLECTES 2017

Vertaizon

NOUVEAUX
JOURS DE
COLLECTE



Ordures ménagères collectées le **jeudi**



Emballages recyclables collectés **1 mardi sur 2**

janvier	février	mars	avril	mai	juin
1 D Férié	1 M	1 M	1 S	1 L Férié 18	1 J
2 L *Collecte exceptionnelle	2 J	2 J	2 D	2 M	2 V
3 M	3 V	3 V	3 L 14	3 M	3 S
4 M	4 S	4 S	4 M	4 J	4 D
5 J	5 D	5 D	5 M	5 V	5 L Férié 23
6 V	6 L 06	6 L 10	6 J	6 S	6 M
7 S	7 M	7 M	7 V	7 D	7 M
8 D	8 M	8 M	8 S	8 L Férié 19	8 J
9 L 02	9 J	9 J	9 D	9 M	9 V
10 M	10 V	10 V	10 L 15	10 M	10 S
11 M	11 S	11 S	11 M	11 J	11 D
12 J	12 D	12 D	12 M	12 V	12 L 24
13 V	13 L 07	13 L 11	13 J	13 S	13 M
14 S	14 M	14 M	14 V	14 D	14 M
15 D	15 M	15 M	15 S	15 L 20	15 J
16 L 03	16 J	16 J	16 D	16 M	16 V
17 M	17 V	17 V	17 L Férié 16	17 M	17 S
18 M	18 S	18 S	18 M	18 J	18 D
19 J	19 D	19 D	19 M	19 V	19 L 25
20 V	20 L 08	20 L 12	20 J	20 S	20 M
21 S	21 M	21 M	21 V	21 D	21 M
22 D	22 M	22 M	22 S	22 L 21	22 J
23 L 04	23 J	23 J	23 D	23 M	23 V
24 M	24 V	24 V	24 L 17	24 M	24 S
25 M	25 S	25 S	25 M	25 L Férié	25 D
26 J	26 D	26 D	26 M	26 V	26 L 26
27 V	27 L 09	27 L 13	27 J	27 S	27 M
28 S	28 M	28 M	28 V	28 D	28 M
29 D		29 M	29 S	29 L 22	29 J
30 L 05		30 J	30 D	30 M	30 V
31 M		31 V		31 M	
juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
1 S	1 M	1 V	1 D	1 M Férié	1 V
2 D	2 M	2 S	2 L 40	2 J	2 S
3 L 27	3 J	3 D	3 M	3 V	3 D
4 M	4 V	4 L 36	4 M	4 S	4 L 49
5 M	5 S	5 M	5 J	5 D	5 M
6 J	6 D	6 M	6 V	6 L 45	6 M
7 V	7 L 32	7 J	7 S	7 M	7 J
8 S	8 M	8 V	8 D	8 M	8 V
9 D	9 M	9 S	9 L 41	9 J	9 S
10 L 28	10 J	10 D	10 M	10 V	10 D
11 M	11 V	11 L 37	11 M	11 S Férié	11 L 50
12 M	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M
13 J	13 D	13 M	13 V	13 L 46	13 M
14 V Férié	14 L 33	14 J	14 S	14 M	14 J
15 S	15 M Férié	15 V	15 D	15 M	15 V
16 D	16 M	16 S	16 L 42	16 J	16 S
17 L 29	17 J	17 D	17 M	17 V	17 D
18 M	18 V	18 L 38	18 M	18 S	18 L 51
19 M	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M
20 J	20 D	20 M	20 V	20 L 47	20 M
21 V	21 L 34	21 J	21 S	21 M	21 J
22 S	22 M	22 V	22 D	22 M	22 V
23 D	23 M	23 S	23 L 43	23 J	23 S
24 L 30	24 J	24 D	24 M	24 V	24 D
25 M	25 V	25 L 39	25 M	25 S	25 L Férié 52
26 M	26 S	26 M	26 J	26 D	26 M
27 J	27 D	27 M	27 V	27 L 48	27 M
28 V	28 L 35	28 J	28 S	28 M	28 J
29 S	29 M	29 V	29 D	29 M	29 V
30 D	30 M	30 S	30 L 44	30 J	30 S
31 L 31	31 J		31 M		31 D

INFORMATIONS PRATIQUES



Horaires de collecte : 4h30-22h15 le lundi, mardi, jeudi et vendredi.



Consignes : merci de sortir votre bac la veille au soir du jour de collecte et de le positionner à son point de présentation, les poignées dirigées vers la chaussée.



Jours fériés : les collectes prévues un jour férié sont effectuées le mercredi de la semaine correspondante.



Bac pucé ? Votre bac doit être équipé d'une puce électronique pour connaître votre utilisation du service. Dans le cas contraire, merci de contacter le SBA : un bac non équipé de puce électronique ne pourra pas être collecté.



+ d'infos sur la tarification incitative :

04.73.647.444
conseil.usager@sba63.fr
www.sba63.fr

facebook

PRÉSERVONS NOTRE EAU POTABLE VIS-À-VIS DES PESTICIDES



... Les **syndicats d'eau potable** de notre secteur ont engagé en 2014 un contrat territorial pour préserver la qualité de la ressource en eau potable vis-à-vis des pesticides et des nitrates grâce à des actions de sensibilisation auprès des agriculteurs, des particuliers, des collectivités et des industriels.

• SE PASSER DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

(Notamment des **désherbants chimiques**) dans nos communes et nos jardins.

La loi de « **transition énergétique** », prévoit des restrictions fortes quant à l'utilisation de produits phytosanitaires en zone non agricole :

- L'interdiction, au 1^{er} janvier 2019, de la vente, la détention et l'utilisation de produits phytosanitaires pour et par les particuliers. Seuls resteront autorisés les produits de bio-contrôle (macro-organismes auxiliaires, micro-organismes, médiateurs chimiques substances naturelles), les produits « à faible risque » et les produits utilisables en agriculture biologique.
- L'arrêt de la distribution en libre-service aux particuliers des produits phytosanitaires chimiques, à partir du 1^{er} janvier 2017. Ces produits ne pourront être remis que par un conseiller, qui vous aura fourni des préconisations au préalable.
- L'interdiction d'utilisation de produits phytosanitaires par les collectivités sur les voiries, les espaces verts, forêts ou promenades accessibles ou ouverts au public à partir du 1^{er} janvier 2017. Cette interdiction s'appliquera à tous les produits phytosanitaires, sauf aux produits de bio-contrôle, produits à faible risque et produits utilisables en agriculture biologique.

• SANTÉ ET ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉS

Les nouvelles pratiques d'entretien de la commune nous amèneront à favoriser plus de végétation, en particulier en pieds de mur. Ensemble, végétalisons et embellissons notre cadre de vie.



• POUR APPRENDRE À SE PASSER DE PESTICIDES DANS VOTRE JARDIN



- La lettre d'information gratuite, « **L'Écho des Jardins** » : consultation et inscription sur www.mieux-jardiner.fr en « Auvergne ».
- **Fiches conseil** disponibles dans les points de vente signataires de la charte jardiner en préservant sa santé et l'environnement ou téléchargeables gratuitement sur le site Internet : www.mieux-jardiner.fr
- « **Guide pour jardiner + nature** » élaboré par le Ministère du Développement Durable, téléchargeable gratuitement sur le site Internet : www.developpement-durable.gouv.fr/Guide-pour-jardiner-plus-nature.html
- Plate-forme Internet d'échanges et d'informations sur le jardinage au naturel : www.jardiner-autrement.fr





... Pour toutes vos **questions** en matière de rénovation énergétique, location ou vente de logement, projet immobilier, simulation financière ou fiscale, travaux, dans le logement collectif ou individuel.

Demandez des conseils d'experts avant d'agir !

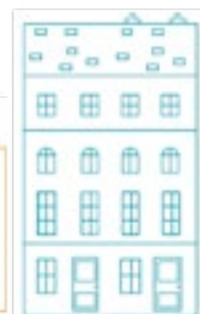
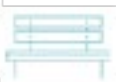
*Contactez le guichet unique gratuit, neutre et indépendant
ADIL du Puy-de-Dôme / Espace INFO ÉNERGIE*

Par courrier, courriel, téléphone, à la **Maison de l'Habitat** (Clermont-Ferrand), tous les jours de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, sauf le lundi matin.

Des **permanences juridiques** sont assurées dans cinq villes du département :

- **Ambert** : Le 4^e mercredi de chaque mois, de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h.
- **Cournon-d'Auvergne** : Les 2^e et 4^e vendredis de chaque mois, de 9 h à 12 h.
- **Issoire** : Les 2^e et 4^e jeudis de chaque mois, de 9 h à 12 h.
- **Riom** : Les 1^{er} et 3^e mercredis de chaque mois, de 9 h à 12 h.
- **Thiers** : Les 1^{er} et 3^e vendredis de chaque mois, de 14 h à 17 h.

▼ Maison de l'Habitat
129, avenue de la République
63100 CLERMONT-FERRAND
04 73 42 30 75
contact@adil63.org
www.adil63.org



NOUVELLE ENTREPRISE

OUVERTURE D'UN FAST-FOOD À CHIGNAT

... **McDonald's installé à Chignat a ouvert ses portes le 8 novembre 2016.** L'inauguration a eu lieu lundi 7 novembre en présence du gérant Alain Soreau, du sénateur Alain Néri, du député Jean-Paul Bacquet, du président de la Communauté de communes Gérard Guillaume, du maire de la commune Jean-Paul Prulière ainsi que des membres du conseil municipal et de très nombreux invités.

Cet établissement compte 43 employés, dont une trentaine a été recrutée dans les communes avoisinantes dont 12 vertaizonnais.



HARMONIE DE VERTAIZON



- **Samedi 21 janvier 2017, à 20 h**, à la salle des fêtes de Vertaizon, l'OHEV (dir. Frédéric Germot) présente son spectacle « *Musiques et dessins-animés* ».

Vous y trouverez les célèbres thèmes qui rythment « Les aventures de Tintin, Wallace et Gromit, La Panthère Rose, Mowgli, Baloo et bien d'autres encore ».

Pour ce concert de Sainte Cécile, l'harmonie accueille deux formations : L'harmonie de Charlieu (42) ainsi que les élèves de l'orchestre Junior de l'école intercommunale de musique Billom Communauté.

Entrée Gratuite.

- **Vendredi 24 mars 2017, à partir de 20 h 30**, à la salle du Moulin de l'Étang, l'harmonie participera comme en 2016, à la clôture de la soirée « *Coup de cœur* » du festival du Court métrage de Clermont-Ferrand en proposant un programme aux accents jazz, rock et latino en collaboration avec trois ensembles de l'école Intercommunale de musique : Le Brass, L'Ensemble Jazz et L'Ensemble Musiques actuelles.

Présidente : Isabelle Chupin

Directeur musical : Frédéric Germot

▼ Contact et informations : www.ohev.fr

ASEV-SIT



- **Le 17 juin « Le Rallye Trompes des Volcans » nous a fait l'honneur d'une prestation originale et variée.** Plus de cent personnes étaient présentes pour assister au concert dans l'église du village. La météo étant capricieuse ce jour-là, la manifestation n'a pas pu, comme d'habitude, se dérouler en plein air sur le site de l'ancienne église. Morceaux de vénérie, variétés et chants étaient au programme.

Le Rallye Trompes des Volcans a reçu en 2009 le titre du concours interrégional de sociétés, en prenant, simultanément, la deuxième place des pupitres Basses et Radoucis. *Bonne chance pour l'avenir !*

- Le 26 juin la traditionnelle fête de l'ASEV-SIT a eu lieu sur le site de l'ancienne église. « **Les enfants de Vertaizon** » et le « **hip-hop** » de l'amicale laïque ont réchauffé l'ambiance par leur jeunesse et leur dynamisme ; merci à eux, aux vertaizonnais anciens et nouveaux qui ont participé à la réussite de cette animation et rendez-vous l'année prochaine.



AMICALE LOUIS ARAGON (ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES)

●●● Pour sa première année d'existence, l'Amicale Louis Aragon, association de parents d'élèves de Vertaizon a connu un franc succès au fil des animations proposées. La kermesse de fin d'année a été particulièrement appréciée par les nombreux visiteurs, dont 240 ont participé au repas servi sous un beau soleil.

À cette occasion, petits et grands ont pu profiter d'une multitude d'activités gratuites. Chaque enfant est reparti avec un lot offert par l'Amicale Louis Aragon.

En septembre l'Amicale Louis Aragon a ainsi pu reverser près de 3 000 € aux écoles de la commune (soit environ 8 € par élève). Ceux sont autant de signes d'encouragement qui nous incitent à continuer « notre mission » : divertir parents et enfants.

Pour 2017, nous vous proposons le samedi 8 avril une pièce de théâtre humoristique à la salle des fêtes de Vertaizon. La kermesse sera reconduite en fin d'année scolaire, le samedi 1^{er} juillet 2017 ; ainsi que le marché de Noël le samedi 16 décembre.

- ▼ Pour rejoindre l'association vous pouvez écrire à **amicale.louis.aragon@gmail.com**

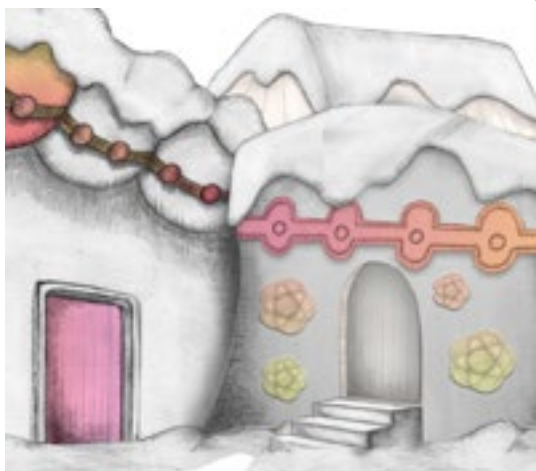


Organisé par l'Amicale Louis Aragon au profit des enfants des écoles de la ville, qui n'aura pas manqué, cette année encore, de ravir les grands comme les petits !

- **Le samedi 17 décembre**, à la salle des fêtes, de nombreux exposants ont permis de trouver des idées de cadeaux de dernière minute. Des animations gratuites pour les enfants et le Père Noël en chair et en os, il n'en fallait pas plus pour souffler la deuxième bougie du marché de Noël de Vertaizon !



LÉZ'ARTS VIVANTS



●●● Au cours de ces derniers mois, LÉZ'arts Vivants, compagnie associative de spectacles vivants jeune public, a travaillé sur sa nouvelle production : « *Au pays de Noël...* » Une comédie musicale dédiée à la magie et féerie de Noël destinée au jeune public (2 à 10 ans). La diffusion de ce spectacle débutera dès le mois de novembre 2017. Le scénario est écrit, les décors esquissés, les chansons fredonnées... Le tournage de ce nouveau spectacle se déroulera à Vertaizon courant avril 2017.

▼ Pour plus d'infos : lezartsvivants.fr

PAUSE DES PARENTS

IL FAUT TOUT UN VILLAGE...



●●● Nous, La Pause des Parents, sommes un collectif de parents de Vertaizon qui œuvre depuis 3 ans pour proposer des actions en faveur des familles sur la commune, et ce en étroite concertation avec la mairie, les écoles, l'amicale laïque, la Communauté de communes, le Relais Assistantes Maternelles, la médiathèque et le soutien de la Caisse d'allocations familiales. Cette année, notre thème « *Transmettre* » nous amène à organiser un Festival des savoirs, le samedi 8 avril 2017. Au programme, partage de savoirs et de savoir-faire de toutes natures (fabrication de petits objets, ateliers de jardinage, couture, cuisine, danse, applis numériques...), et animations conviviales.

Nous lançons alors un appel à participants pour ce grand partage. Mais ce n'est pas réservé aux parents (au contraire) toute personne intéressée est la bienvenue ! Une réunion d'information aura lieu le **lundi 9 janvier, à 18 h 30**, salle 1, au-dessus de la mairie.

Veuillez nous signaler votre envie de participer par e-mail à : lapausedesparents@hotmail.com, ou en appelant Christine au 09 80 66 63 52. Parce que pour qu'un enfant grandisse, il faut tout un village ! Un grand merci d'avance !

L'équipe de la Pause des Parents

Marie-Paule Bechler, Christine Couasnon,
Christelle Palier, Aurélie Libaud



AMICALE LAÏQUE

●●● Cette année est une année particulière pour l'amicale laïque car c'est la date anniversaire de sa création, elle a 50 ans. Un anniversaire que la section de danse a voulu marquer à l'occasion d'un gala festif, un feu d'artifice a été tiré, offert par un généreux donateur.

Un grand merci à tous les bénévoles qui font, depuis 50 ans, que l'amicale laïque de Vertaizon puisse continuer son engagement sans faille.

ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE



••• Les membres de l'association des donneurs de sang bénévoles de Vertaizon et l'Établissement Français du Sang remercient les 61 donneurs bénévoles qui se sont présentés en avril dont 4 nouveaux et 50 en novembre dont 1 nouveau, qui sont venus faire ce beau geste. Le besoin est toujours plus important, il faut 10 000 dons par jour en France.

INFO : Une femme peut donner 4 fois par an, un homme 6 fois en don de sang et en plasma tous les 12 jours, 24 dons par an maximum.

Les besoins en plasma pour 2017 sont en hausse pour le LFB pour la fabrique de médicaments. Il faut prendre rendez-vous avec l'EFS, au **04 73 15 20 20**.

Il faut aussi de plus en plus de donneurs de moelle osseuse, renseignement sur : **www.dondusang.net**.

Le président et les membres de l'ADSB vous souhaitent une bonne année 2017 en comptant toujours sur vous pour venir nombreux lors des collectes pour le bien-être des malades.

Dates des dons en 2017 sur le canton :

- **Beauregard-l'Évêque** : Vendredi 9 juin et vendredi 15 décembre de 16 h 30 à 19 h 30.
- **Chauriat** : Vendredi 10 février et jeudi 18 août de 16 h 30 à 19 h 30.
- **Vertaizon** : Vendredi 7 avril et mardi 17 octobre de 16 h à 19 h.

AMITIÉ JOIE DE VIVRE

••• L'année 2016 va s'achever avec ses joies et ses peines.

Nous avons organisé quelques sorties et festivités au cours de ce deuxième semestre :

- Au mois de septembre sortie à Thiers : visite d'une coutellerie avec déjeuner gastronomique à la Villa Fani (photo ci-contre) rencontre avec « Gentleman Barbier » qui travaille avec des produits nobles (divers bois, cornes...) pour de grandes marques.
- 9 octobre 2016 : le club a offert son traditionnel repas dansant à la salle des fêtes.
- En novembre nous avons préparé le Téléthon.
- Le 14 décembre projection des photos de l'année suivie d'un goûter.



En 2017 :

- Une activité mensuelle vous est proposée (voyages, restaurants, danses...).
- Tous les jeudis au local, place du 8 mai, vous pouvez jouer aux cartes, au scrabble, etc.
- Le 1^{er} mardi du mois une balade pédestre est proposée. Départ à 14 h si la météo le permet.

Notre assemblée générale aura lieu le 14 janvier, à 14 h 30, à la salle des fêtes, vous êtes les bienvenus. Si vous avez des idées, envie de partager, envie de vous investir, n'hésitez pas, nous vous accueillerons avec plaisir.

**Au nom des membres du bureau et du conseil d'administration,
je vous souhaite à tous et toutes une belle et douce année, la santé et la sérénité.**

FOIRE DE CHIGNAT



●●● 3 septembre 2016 : Le soleil du Portugal était installé sur le champ de foire pour la traditionnelle foire de Chignat avec **Linda de Suza, Os Peixinhos, banda portugaise** et **Philippe Martins** pour la guinguette, tout un programme coloré, dynamique et festif. Malgré les contraintes de sécurité imposées par différentes instances il n'y eut aucun incident à déplorer.

Grand merci à tous les bénévoles qui ont assumé ces nouvelles dispositions pour que la foire puisse avoir lieu.

À peine les chapiteaux pliés qu'il faut prévoir 2017, en espérant que vous viendrez toujours aussi nombreux.



AMAP DE CHIGNAT



●●● Plus de 6 ans après sa création, l'AMAP* permet désormais à plus de 50 familles de se fournir en produits issus de l'agriculture biologique. L'association, présidée depuis l'été 2016 par Pascal Couasnon, vise à créer et entretenir un lien vertueux entre des consommateurs recherchant des produits de qualité en privilégiant les circuits courts et des producteurs aux convictions manifestes. Les producteurs assurent eux-mêmes la distribution de leurs produits les mercredis de 18 h 30 à 20 h à la salle communale de Chignat (en face de la gare). Chaque adhérent à l'AMAP se coordonne directement par e-mail avec les producteurs pour adapter la livraison à ses besoins.

Nous proposons en hiver une soirée vin chaud permettant de mieux se connaître, et lors de l'assemblée générale du mois de juin nous terminons toujours par un barbecue où nous partageons ces bons produits locaux.

Chaque année voit arriver de nouveaux adhérents mais également de nouveaux producteurs. Vous trouverez à l'AMAP légumes, pains, pâtes fraîches et sèches, farines, bœufs, agneaux, volailles, porcs, œufs, poissons, fromages de chèvre, biscuits, miel et bières.

▼ Rendez-vous sur notre site <http://amapbiochignat.jimdo.com/>

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à passer nous voir sur place ou à nous contacter par e-mail : amapbio.chignat@gmail.com, nous vous aiguillerons pour démarrer votre consom'action.

*Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne

LES AMIS DU JAURON



●●● Bonjour à vous tous,
l'année 2016 a été très active ; nous avons effectué neuf interventions. Notre action sur la rivière se poursuit toujours avec enthousiasme, joie et convivialité. Quelques jeunes sont venus nous rejoindre. Désormais, les anciens et les nouveaux travaillent ensemble avec dynamisme et solidarité. Aussi, avec la confiance et l'aide des propriétaires riverains, nous avons pu démontrer notre disponibilité et notre efficacité.

Nous remercions également les communes concernées et les institutions de leur aide financière et de leur soutien moral.

Alors, plus que jamais, nous vous attendons. Rejoignez-nous pour une journée découverte. Vous vivrez un excellent moment au plus près de cette belle nature qui nous entoure.



KICK CLUB VERTAIZON

●●● Le 17 juillet, sur le terrain de cross a eu lieu le **championnat Ligue d'Auvergne** toutes catégories. Un public nombreux a pu apprécier les prouesses et l'agilité des pilotes.



© Bastien Mazet

U.S. VERTAIZON BASKET-BALL

♦♦♦ En juillet a eu l'assemblée générale de l'U.S. Vertaizon

Plusieurs équipes se sont vu remettre des récompenses :

- U17 garçons champions régionale 2.
- U15 garçons champions R1.
- U13 garçons champions R1.
- U13 filles demi-finalistes R1.
- U11 filles demi-finalistes de la coupe du Puy-de-Dôme.
- Seniors masculins 2 champions de départementale 2.
- Seniors féminines 2 champions de départementale 3.

Et la remise de 30 sacs de sports pour les maillots de toutes les équipes de l'entente, offerts par le directeur de l'agence du Crédit Agricole de Vertaizon, Monsieur Éric Grenet.

Serge Quantin a reçu une lettre de félicitations de la part de la ligue d'Auvergne.

Quelle saison !

♦♦♦ Encore un beau début de saison de l'entente de basket Chauriat/Vertaizon.

La cinquantaine de bénévoles s'activent pour les 31 équipes et près de 300 licenciés des deux clubs.

- En régionale 3, les seniors masculins 1 sont en tête de leur championnat, ainsi que l'équipe 2 en pré-régional.
- Chez les seniors féminines, l'équipe première est dans le peloton de tête du championnat pré-régional.
- Le loisir est également présent avec les vétérans et les deux équipes seniors Ufolep.
- En équipe de jeunes, les équipes 1 de chaque catégorie (U13, U15, U17 et U20) filles et garçons disputent tous le championnat d'Auvergne.
- Le futur se prépare aussi dans les catégories U7, U9 et U11 avec pas moins de 11 équipes, ce qui vaut à l'entente d'être l'un des tous meilleurs clubs formateurs d'Auvergne.



Les seniors masculins 1, en tête de leur championnat régional 3

L'un des plus beaux exemples est l'équipe U13 masculins qui s'est qualifiée pour le championnat Auvergne - Rhône-Alpes en étant leader de son championnat, devant Vichy et l'ASM/Stade Clermontois. Ce qui lui permet d'aller se mesurer à des clubs tels que Roanne, Grenoble, Bourg-en-Bresse, Montbrison et Chambéry.

Venez encourager toutes ces équipes à Chauriat et à Vertaizon.

L'entrée est gratuite.



COMMÉMORATIONS



• Le 14 juillet 2016



• Le 11 novembre 2016

FÊTE DE LA MUSIQUE

Cette année, le temps ne nous a pas permis d'honorer la fête de la musique à l'extérieur.

L'harmonie de Vertaizon a défilé dans les rues entre les gouttes de pluie, mais le groupe de Jazz manouche, **Tripotes-Swing** et le groupe de Blues Rock, **Philou Blues experience** se sont produits à l'intérieur de la salle des fêtes.



© Bob Guedin, photographie

FEU D'ARTIFICE

••• Pour la deuxième année consécutive, la municipalité a organisé le feu d'artifice sur le site de l'ancienne église.

Nous adressons « un grand merci » :

- À la **gendarmerie** qui a sécurisé le parcours de la retraite aux lampions.
- Aux **pompiers** présents sur le site pour parer à toutes éventualités.
- À **l'harmonie de Vertaizon** pour son accompagnement musical.
- Aux **bénévoles** qui ont œuvré à l'organisation.

Grâce, à leur concours, cette manifestation s'est déroulée sans incident, pour le plus grand plaisir de nos concitoyens petits et grands.



MIAM MIAM... DES LIVRES

Les 7 et 8 octobre 2016 a eu lieu la 9^e édition du « Miam Miam... Des livres ! » Bouh ! Même pas peur.

Organisé par le **Collectif Miam Miam... Des livres !** et la Médiathèque de Vertaizon, ce salon propose aux enfants de 0 à 5 ans, à leurs parents, ainsi qu'aux professionnels de la lecture publique et de la petite enfance de découvrir la richesse du livre et de la lecture destinée aux tout-petits. La lecture, préalable à toutes les pratiques culturelles, constitue en une mise en contact régulière du très jeune enfant avec l'imaginaire. Elle est également un moyen de socialisation de l'enfant par le livre. En faisant du livre un objet familier pour le bébé qui le percevra comme un support de l'imaginaire et une source de plaisir, un objet attractif dans sa vie, on peut mener une action efficace en faveur du développement de la lecture mais également participer ainsi au combat contre l'illettrisme.



C'est à partir du vendredi 7 octobre à 17 h que ces deux journées consacrées à l'enfant non-lecteur ont commencé, en présence de l'auteur-illustrateur François Soutif qui a dédié ses ouvrages tout au long de la manifestation. Auparavant, il est intervenu dans deux classes de l'école maternelle qui avaient travaillé en amont sur ses albums. Tout un programme d'animations gratuites a été proposé aux petits et à leurs parents pendant les deux journées : raconte-tapis, lectures mises en scène, Kamishibai... Une conférence sur le travail de et par François Soutif a rassemblé une trentaine d'adultes fascinés et curieux par son métier d'illustrateur. En complément et pendant toute la manifestation, le visiteur petit ou grand a pu faire une pause lecture, visiter la librairie, jouer au coin jeu...

Plus de 420 personnes ont répondu présentes lors de ces deux journées, qui ont proposé de découvrir, par le jeu et l'émotion, le livre et la lecture. Elles sont organisées en partenariat avec le Conseil départemental du Puy-de-Dôme, la Médiathèque départementale de prêt, la librairie « Il était une fois » de Billom, les bibliothèques et le Relais Assistantes Maternelles de la Communauté de communes Billom - Saint-Dier - Vallée du Jauron, l'Association des bibliothécaires du Livradois-Forez.

LE ROI DES SABLES DÉVOILE SA MAGIE



Fin octobre, la commune a accueilli un **très beau spectacle du collectif Terron**, dans le cadre de la saison culturelle de la Communauté de communes Billom - Saint-Dier - Vallée du Jauron et du Festival Les Automnales organisé par le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme.

Environ 150 personnes tous âges confondus sont venues découvrir le spectacle *Le Roi des Sables*, inspiré du livre éponyme de Thierry Dedieu. Cette pièce raconte l'histoire d'un roi qui reçoit dans son château de sable son cousin, le roi des bois. Celui-ci est émerveillé par le spectacle de la marée montante qui, à chaque équinoxe, transforme la demeure en ruine. Le collectif

Terron implanté à Grenoble a enchanté petits et grands offrant des images très poétiques et universelles où la matière dévoile sa magie et sollicite tous les sens.

BOURSE AUX VÊTEMENTS

●●● Le 18 septembre 2016, la salle des fêtes a accueilli une quarantaine d'exposants venus garnir les tables de vêtements, chaussures et autres accessoires pour tous les âges, à l'occasion de sa traditionnelle bourse aux vêtements.



TÉLÉTHON À VERTAIZON

Temps très froid mais beaucoup de chaleur dans le cœur des bénévoles et des généreux donateurs.

●●● Vendredi 2 décembre en soirée théâtre avec « Les Volpailoux », samedi 3 décembre après-midi à la salle des fêtes avec la troupe « Lâche pas la rampe ».

Animation également sur la place du village samedi après-midi, balade à la découverte de notre beau patrimoine, tours de voitures de collection, vente de marrons, de vin chaud, de confitures, de crêpes et gâteaux, vente de divers travaux manuels faits par le club Amitié et joie de vivre et l'ASEV-SIT, thé, café, maquillage...

Nouveau cette année, le magnifique traîneau du Père Noël confectionné par des artisans de Chignat, le Père Noël a même fait une visite sur la place.

Grand merci à l'AEP (Les Volpailoux), Amitié et joie de vivre, l'ASEV-SIT, l'Association de la Foire de Chignat, le CCAS, le Gym Club (organisateur),



l'Iguan Bar (participation sur chaque consommation), la boulangerie Pierrat (pour sa vente de brioches), Netto, Limagrain, la troupe « Lâche pas la rampe » de Clermont-Ferrand et à l'ensemble des bénévoles qui avaient répondu présents et qui se sont investis pour la réussite de cette manifestation.

Merci à la municipalité et au personnel de la mairie pour l'installation du matériel...

Grâce à toutes ces initiatives, à vos idées, à vos dons, à votre investissement, à votre générosité, nous avons collecté 3 315 € pour l'AFM soit 1 000 € de plus qu'en 2015.

Un bon moment de partage, de solidarité pour faire avancer la médecine et gagner contre la maladie.



FÊTE DE L'AUTOMNE

●●● Le 30 octobre nous avons célébré la **Fête de l'automne** et cette année encore le succès était au rendez-vous.

Parents et enfants ont participé massivement au concours de déguisements organisé par la municipalité. Les membres du jury, comme tous les participants, ont pu apprécier la diversité et la qualité des costumes.

Ce concours fut récompensé par de nombreux lots, financés pour partie par de généreux donateurs : King Pneus, Chap'loux, le dépanneur et McDonald's...

Une multitude de soupes à base de potiron a ravi les papilles des petits et des grands.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir le « Grand Ordre des Gourmandins et Gourmandines des Fromages d'Auvergne » ainsi que les productions d'artisans, tels que :



- Les jus de fruits de Monsieur Benoît Porteilla
- Le miel de l'apiculteur Monsieur Thierry Imbertis
- La bière de « Chauriat » du brasseur Franck Tarrit
- Les épices de « SAFRAN »...

La municipalité tient à remercier tous les bénévoles qui ont œuvré pour le succès de cette manifestation.

NETTOYONS LA NATURE



●●● Pour la deuxième fois, la Commission Environnement de la municipalité, a organisé une journée de bénévolat sur le thème « **Nettoyons la nature** » afin de poursuivre le réaménagement de la « propriété Delaire ».

À la fin de la journée, nous avons éliminé le lierre qui envahissait le mur d'enceinte et nous avons débarrassé le buis des ronces qui l'entouraient.

Afin de rendre cet espace disponible au public, un projet est à l'étude.



RÉFECTION PANNEAUX

... Les panneaux de signalisation des différents **sentiers de notre commune** sont en cours de restauration. La municipalité tient à remercier chaleureusement Philippe Theillon, principal artisan dans la réfection de ces derniers.

ÉCOLE



CROSS DES ÉCOLES

... Ce vendredi 2 décembre, malgré le temps froid et brumeux, les élèves de l'école élémentaire Louis Aragon se sont affrontés lors du **cross des écoles**.

À noter le courage et la persévérance des enfants qui ont tout fait pour ne pas s'arrêter malgré les efforts demandés. Un diplôme a été remis à chaque participant validant ainsi la distance parcourue.

Il faut remercier les parents d'élèves qui ont soutenu l'organisation en faisant les lièvres, ou en préparant des gâteaux que les enfants ont apprécié (après l'effort, le réconfort), ainsi que les services techniques et les enseignants avaient balisé et préparé le parcours afin que la sécurité soit assurée.



REPAS SUR LE THÈME DE LA COUPE DU MONDE



••• Pour clôturer l'année scolaire, l'équipe du restaurant scolaire avait organisé un repas sur le thème « **Coupe du Monde** » avec l'aide des Atsems et de l'ALSH.

Les enfants et tout le personnel étaient déguisés aux couleurs de leur équipe préférée, ils ont mangé, dansé pour terminer cette année scolaire dans la joie et la bonne humeur.

Les enfants et l'ALSH avaient confectionné des lunettes pleines de couleurs, des ballons et la musique animait ce repas hors du commun.



Les enfants ont savouré différents buffets composés de légumes crus qu'ils pouvaient tremper dans une très bonne sauce au fromage blanc puis d'excellents hamburgers et bien entendu des barquettes de frites pour finir par un dessert et de la glace en forme de ballon.

Nous ne pouvons qu'apprécier ce genre de repas où les enfants goûtent tout en s'amusant.

Merci à tout le personnel pour votre implication dans ces moments conviviaux dont les enfants sont friands.

UN POINT SUR LA RENTRÉE 2016

••• En ce début d'année 2016 nous avons dû modifier l'encadrement pour les élèves de maternelle. Les élèves des classes maternelles ont deux services pour le confort des enfants pour prendre leur repas dans un environnement moins bruyant. Les menus sont composés de produits locaux, volaille, viande, légumes, produits laitiers (sans colorants).

Une fois par mois ils ont la chance de trouver dans leurs assiettes du poisson frais (non congelé).

Ils ont aussi la possibilité de déposer dans une boîte (boîte réalisée avec l'aide de l'ALSH) des recettes qui peuvent être réalisées par le restaurant si elles ne sont pas trop complexes.

Vertaizon a la chance d'avoir un restaurant scolaire qui utilise des produits de qualité pour des repas de qualité.

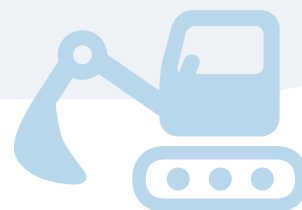
Merci à tous pour cet investissement. Bonne et heureuse année à toutes et à tous.





EAU POTABLE

- Renforcement des réseaux de distribution en eau potable **allée du château de La Roussille.**



SECTEUR JEAN JAURÈS



••• Mise en séparatif de l'assainissement du bourg secteur Jean Jaurès

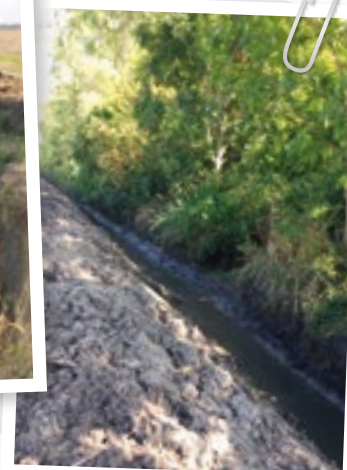
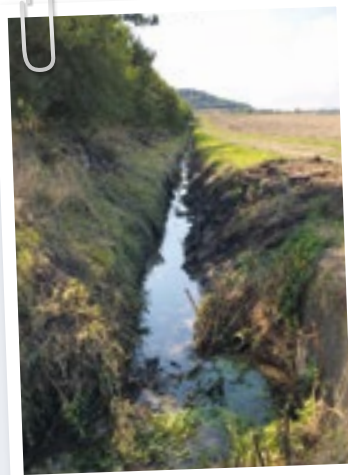
Actuellement, les habitations sont raccordées sur un réseau unitaire en mauvais état. La commune dans le cadre de son projet d'aménagement de bourg, a programmé des travaux de réfection de voirie, à savoir rue et impasse Jean Jaurès, place du 8 mai 1945.

Plan de financement de ce projet :

- Siarec : 162 000 € H.T.
- Commune : 108 000 € H.T.
- Agence de l'Eau Loire et Bretagne : 91 000 € H.T.
- Conseil départemental : 23 000 € H.T.

CURAGE DES FOSSÉS

••• Curage des fossés :
Paulhat, Louche (route de Mezel)
et le **pont du Nard**.



REMISE EN ÉTAT DE CHEMINS



••• Remise en état de chemins :
Chanot et puy Saint-Jean.

TERRAIN DE FOOT

Entretien du terrain de foot : **5 316 €**.
Vertidrin (aération), sablage pour le
drainage, ré-engazonnement pour
regarnir le terrain et épandage d'engrais.



PLAN LOCAL D'URBANISME

Calendrier des opérations

- **22 septembre 2016** : Examen du Projet d'Aménagement et de Développement Durable par le conseil municipal.
- **26 septembre 2016** : Approbation du PADD par la Communauté de communes.
- **8 décembre 2016** : Examen du plan de zonage et du règlement par le conseil municipal.
- **12 décembre 2016** : Discussion et approbation plan de zonage et règlement par la Communauté de communes.
- **Janvier 2017** : Transmission pour avis aux personnes associées.
- **Avril 2017** : Arrêté enquête publique.
- **Mai 2017** : Enquête publique (1 mois).
- **Juin 2017** : Avis du Commissaire (1 mois).
- **Juillet 2017** : Transmission au Préfet-Publicité.
- **Septembre 2017** : Caractère exécutoire.



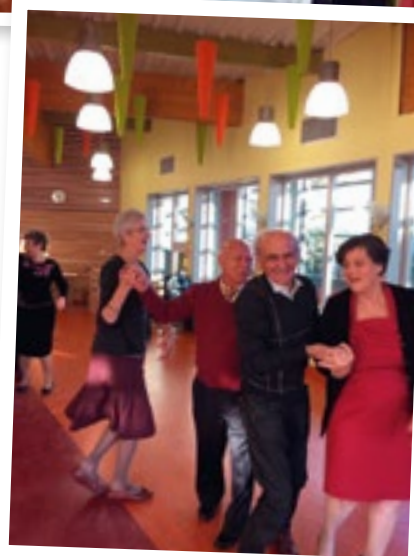


REPAS DU CCAS

... Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) a régalé une centaine de convives. Très attendu et apprécié, le repas était préparé et servi par l'équipe du restaurant scolaire, toujours prête à satisfaire les aînés.

L'après-midi s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur en esquissant quelques pas de danses afin de digérer.

Le CCAS a aussi pensé à celles et ceux qui pour diverses raisons n'ont pu être présents, en leur offrant un colis festif.



Les plus jeunes des écoles n'ont pas été oubliés. Ils ont assisté à un spectacle et goûté des friandises.

- **Conseil Municipal :** Le dernier jeudi du mois - Salle du conseil en mairie - 20 h 30
- **AMAP BIO :** Tous les mercredis - 18 h 30 et 20 h 30 - Salle de Chignat
- **Crématistes :** Tous les 1^{er} vendredis d'octobre à mai - Salle n°1 - De 9 h 30 à 11 h 30
- **Café des familles :** Le mercredi de 9 h à 12 h - Salle de Chignat
- **Bibliothèque :** Prendre contact avec Bruno - Tél. 04 73 73 43 24
- **Élection présidentielle :**
 - 1^{er} tour - Dimanche 23 avril 2017 - Salle des fêtes et Chignat
 - 2^e tour - Dimanche 7 mai 2017 - Salle des fêtes et Chignat
- **Élections législatives :**
 - 1^{er} tour - Dimanche 11 juin 2017 - Salle des fêtes et Chignat
 - 2^e tour - Dimanche 18 juin 2017 - Salle des fêtes et Chignat



● JANVIER	➤ 13/01 - Vœux du maire - Salle des fêtes ➤ 14/01 - Assemblée Générale Amitié et Joie de vivre - Salle des fêtes ➤ 19/01 - Spectacle La Balançoire - 15 h - École maternelle - Salle des Fêtes ➤ 21/01 - Spectacle de l'Orchestre Harmonie les Enfants de Vertaizon - 20 h - Salle des fêtes ➤ 22/01 - PS Primaire - Salle de Chignat ➤ 28/01 - Sainte Barbe Pompiers de Vertaizon - Salle des fêtes ➤ 29/01 - PS Primaire - Salle de Chignat
● FÉVRIER	➤ 05/02 - Une tripe ou steak - Ouvert à tous - Kick Club - Salle des fêtes ➤ 10/02 - Assemblée générale ASEV-SIT - Salle de Chignat ➤ 12/02 - Assemblée générale Les Amis du Jauron - Salle des fêtes
● MARS	➤ 04/03 - Soirée à thème - ASEV-SIT - Salle des fêtes ➤ 10/03 - Loto foot - Salle des fêtes ➤ 16/03 - Assemblée générale du Crédit Agricole - Salle des fêtes ➤ 18/03 - Entraînement officiel circuit puy de Pileyre - Kick Club - Vertaizon ➤ 19/03 - Cérémonie du Cessez le feu d'Algérie - Stèle vers la médiathèque ➤ 26/03 - Balade du journal - Salle des fêtes - Départ pour circuits 4, 8 et 12 km
● AVRIL	➤ 01/04 - Loto Amicale Laïque - Salle des fêtes ➤ 07/04 - Don du sang - Salle des fêtes ➤ 08/04 - Soirée Théâtre - Amicale Louis Aragon - Salle des fêtes (informations et réservation : amicale.louis.aragon@gmail.com) ➤ 08/04 - Petit Festival des savoirs à l'Amicale Laïque - De 10 h à 18 h (M^{me} Couasnon) ➤ 09/04 - Bourse aux vêtements - Salle des fêtes ➤ 30/04 - Journée du souvenir de la Déportation
● MAI	➤ 08/05 - Commémoration de la victoire du 8 Mai 1945 ➤ 10/05 - Conférence Patrimoine Communauté de communes - Salle des fêtes ➤ 28/05 - Fête patronale et vide-grenier
● JUIN	➤ 21/06 - Fête de la musique ➤ 25/06 - Fête de l'ASEV-SIT - Site de l'ancienne église ➤ 17 au 18/06 - Gala de l'Amicale Laïque - Salle des sports ➤ 30/06 : Représentation théâtrale - Amicale Laïque - Salle des fêtes
● JUILLET	➤ 01/07 - Championnat de France SX tour super cross à Riom organisé par Frédéric Sandouly, Raphaël Chantal et le Kick Club Vertaizon ➤ 01/07 - Kermesse Amicale Louis Aragon ➤ 13/07 - Feu d'artifice ➤ 14/07 - Fête nationale
● SEPTEMBRE	➤ 02/09 - Foire de Chignat ➤ 02/09 - Cross championnat Ligue Auvergne en nocturne circuit puy de Pileyre Vertaizon - Kick Club

Naissances

2016

- **MOUROT Clémence**,
née le 21 juin
- **BATISTA Sélina Sandrine**,
née le 3 juillet
- **TULOUP Laly Camille**,
née le 11 juillet
- **BARBARAT Chiara Catherine Liliana Marie**,
née le 14 juillet
- **CROIZET Jade**,
née le 20 juillet
- **CHABROLLET Noa Christian**,
né le 4 septembre
- **PEREIRA RODRIGUES Lyam Joaquim**,
né le 20 septembre
- **ARNOLD Wendy Renée**,
née le 21 septembre
- **COUPAT Juliette Romane**,
née le 30 septembre
- **JUMET GENEST Rafaël Giuliano Claude**,
né le 28 septembre
- **ANDRE Sacha**,
né le 4 octobre
- **GUIOT Liam Paul Khan**,
né le 6 octobre
- **DEVIDAL Léna Josiane**,
née le 18 octobre
- **GARGOWITCH Kelia**,
née le 25 octobre
- **CHAPENTIER Lou**,
née le 21 octobre
- **MÉRAL Jules Pierre**,
né le 6 novembre
- **GONCALVES Angélo**,
né le 8 novembre
- **CHALEIL Lisa Isabelle Bernadette**,
née le 12 novembre
- **SOKOL Liam Evaristo**,
né le 21 novembre
- **HENNEGRAVE VINCENT Adeline Annie Yvette**,
née le 1^{er} décembre
- **PICCOLI Eloïse Paule Marie**,
née le 1^{er} décembre
- **BEAUDIER Marlone Hakime**,
né le 2 décembre

Mariages

2016

- **Jérémy LOTISSIER et Sonia DA SILVA**,
le 16 juillet
- **Bryan PALLIER et Chrystelle HERRERA**,
le 16 juillet
- **Patrice BEYNEL et Daniela DINIS**,
le 23 juillet
- **Julien FAFOURNOUX et Elise MORISSET**,
le 6 août
- **Tanguy KREMER et Adeline GRANJEAN**,
le 13 août
- **Jean-Jacques MIOCHE et Christine THIOLAS**,
le 13 août
- **Nicolas DA CUNHA et Noémie FERNANDEZ**,
le 20 août
- **Mickaël DURANT et Isabelle VANHEE**,
le 27 août
- **Thomas YANG et Nou LY**,
le 3 décembre

Décès

2016

- **GAGNOL Patrice**,
le 18 juillet
- **FAVIER Maurice**,
le 30 août
- **CLOU Bernard**,
le 4 septembre
- **RIZZA Joseph**,
le 19 septembre
- **QUINTON René**,
le 16 septembre
- **LAURADOUX Robert**,
le 25 septembre
- **DUMOULIN Mireille épouse LEPRINCE**,
le 25 septembre
- **QUAINON Virginie**,
le 12 octobre
- **CAVERSASIO Yohan**,
le 13 octobre
- **GRELICHE Paul**,
le 15 novembre
- **MARTINET Georges**,
le 28 novembre
- **PARADIS Raymond**,
le 8 décembre
- **BOURDEAUX Roland**,
le 10 décembre
- **VIGERAL Bernard**,
le 25 décembre



Hier...



Vertaizon 48

Directeur de la publication : Jean-Paul Prulière
 Coordination générale : Amalia Quinton
 Photographie couverture : Jacqueline Berthon, Amalia Quinton
 Dépôt légal : 1^{er} semestre 2017 • Tirage : 1 550 exemplaires
 Impression et conception graphique : Imprimerie Chambrial/Cavanat

Aujourd'hui